

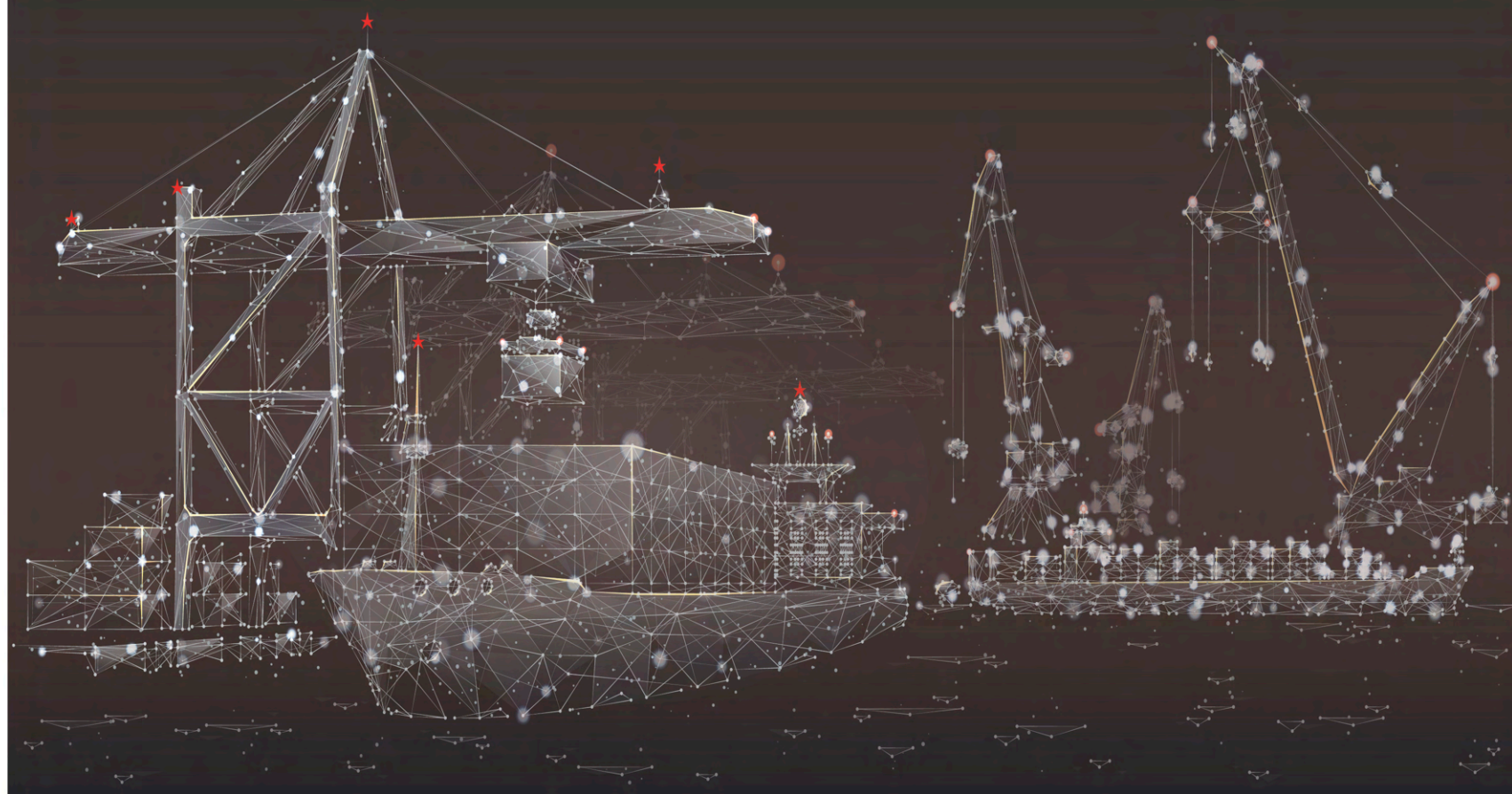
Publié le 28 avril 2023

**M**arsa  
**Maroc**



COMMUNICATION  
FINANCIÈRE  
**2022**

Résultats financiers au 31 décembre 2022



Le Directoire de la Société d'Exploitation des Ports, Marsa Maroc, s'est réuni en date du 7 mars 2023, sous la présidence de Monsieur Said ASBAAI, pour examiner l'activité et arrêter les comptes au terme de l'exercice 2022.

### ★ LA BARRE DES 50 MILLIONS DE TONNES FRANCHIE

Le Groupe Marsa Maroc a réalisé au terme de l'année 2022 un chiffre d'affaires de 3949 Mdh, en nette hausse de 10 % par rapport à 2021, grâce à la hausse des volumes. L'ensemble des trafics traités par le Groupe sont dans le vert, avec une croissance globale de 7 % à 50,4 millions de tonnes et ce, malgré la contraction du trafic portuaire au niveau national, démontrant la résilience du Groupe et son leadership.

Le résultat d'exploitation s'est établi à 1363 Mdh, en forte augmentation de 21 % par rapport à l'année précédente. Cette amélioration s'explique par une maîtrise des charges d'exploitation et par la croissance du chiffre d'affaires.

Le résultat net part du groupe réalisé par le Groupe Marsa Maroc s'élève à 817 Mdh en hausse de 23 % par rapport à 2022.

### ★ PERSPECTIVES

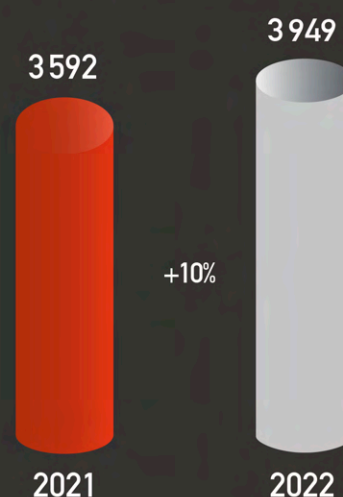
Le Groupe Marsa Maroc maintient son leadership en tant qu'opérateur de référence, leader au niveau national. Il s'inscrit dans une dynamique de développement, porté par la croissance de ses filiales, grâce aux très bonnes performances réalisées par Tanger Alliance, et par son partenariat stratégique avec le groupe Tanger Med.

Le Groupe s'inscrit également dans une démarche d'amélioration continue de sa performance opérationnelle avec un ambitieux projet stratégique lancé depuis 2021 ainsi qu'un nouveau projet de transformation digitale en 2023 afin de continuer à répondre aux exigences de son écosystème, notamment ses clients.

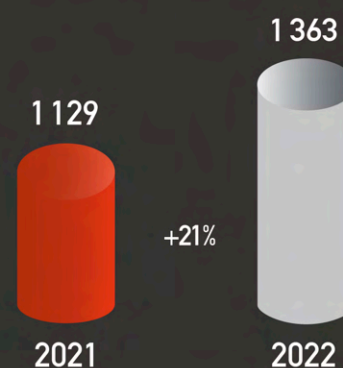
### ★ PROPOSITION DE DIVIDENDES

Le Directoire propose de soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende de 8 dirhams par action.

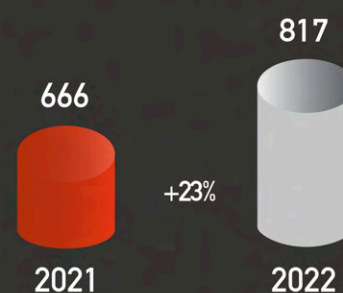
#### CHIFFRE D'AFFAIRES (EN MILLIONS DE MAD)



#### RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EN MILLIONS DE MAD)



#### RÉSULTAT NET PART DU GROUPE (EN MILLIONS DE MAD)



### Bilan consolidé

En milliers de DH

Actif	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	1 087 106	1 137 375
Immobilisations corporelles	3 241 456	3 386 320
Immobilisations financières	69 527	67 277
Impôt différé actif	559 034	535 849
<b>Actif immobilisé</b>	<b>4 957 124</b>	<b>5 126 821</b>
Stocks	115 920	107 344
Clients et comptes rattachés	597 055	560 209
Autres créances et comptes de régularisation	366 127	400 745
Titres et valeurs de placement	1 119 134	1 020 206
<b>Actif circulant</b>	<b>2 198 236</b>	<b>2 088 503</b>
Disponibilités	904 492	593 853
<b>Total actif</b>	<b>8 059 852</b>	<b>7 809 177</b>

A  
C  
T  
I  
F

En milliers de DH

Passif	31/12/2022	31/12/2021
Capital	733 956	733 956
Réserves consolidées	697 310	559 395
Résultat net de l'exercice part du Groupe	816 793	666 363
Intérêts minoritaires	437 401	341 791
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>2 685 460</b>	<b>2 301 505</b>
Provisions durables pour risques et charges	1 791 759	1 746 847
Dettes de financement	2 365 774	2 641 687
Impôt différé passif	-	-
<b>Passif à long terme</b>	<b>4 157 533</b>	<b>4 388 533</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	606 792	639 770
Autres dettes et comptes de régularisation	610 067	479 369
<b>Passif circulant</b>	<b>1 216 859</b>	<b>1 119 138</b>
Trésorerie-passif	-	-
<b>Total Passif</b>	<b>8 059 852</b>	<b>7 809 177</b>

P  
A  
S  
S  
I  
F

### COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES CONSOLIDÉ

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>4 014 248</b>	<b>3 662 838</b>
Chiffre d'affaires	3 949 069	3 591 981
Reprises d'exploitation	65 179	70 857
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2 650 832</b>	<b>2 533 470</b>
Achats et autres charges externes	1 292 285	1 165 324
Impôts et taxes	20 277	19 626
Charges de personnel	752 442	775 070
Dotations d'exploitation	585 828	573 450
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 363 416</b>	<b>1 129 369</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-62 791</b>	<b>-60 889</b>
<b>Résultat non courant</b>	<b>-52 821</b>	<b>-46 507</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 247 804</b>	<b>1 021 973</b>
Impôts sur les sociétés	326 707	234 504
Impôts différés	-23 186	51 799
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>944 282</b>	<b>735 670</b>
<b>Résultat consolidé</b>	<b>944 282</b>	<b>735 670</b>
Part des minoritaires	127 489	69 308
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>816 793</b>	<b>666 363</b>
Résultat par action en MAD	11,13	9,08

### TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

En milliers de DH

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net des sociétés intégrées	944 282	735 670
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie :		
- Dotations d'exploitation nettes des reprises	525 158	493 984
- Variation des impôts différés	-23 186	51 799
- Annulation des résultats de cession des immobilisations	-1 019	-1 281
- Autres produits sans impact sur la trésorerie	1 106	4 757
- Dividendes	-564 811	-587 165
<b>- Variation du BFR lié à l'activité</b>	<b>86 915</b>	<b>-502 004</b>
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>968 446</b>	<b>195 761</b>
Acquisition d'immobilisations	-287 808	-584 923
Cessions d'immobilisations	2 608	1 697
Variation des prêts et avances consentis	-2 250	104 619
Effet de variation de périmètre	0	0
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-287 450</b>	<b>-478 607</b>
Augmentation de capital	4 484	11 734
Augmentation dettes de financement	0	1 253 613
Remboursements d'emprunts	-275 913	-251 623
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-271 429</b>	<b>1 013 725</b>
<b>Variation de trésorerie nette</b>	<b>409 567</b>	<b>730 878</b>
<b>Trésorerie nette ouverture (y compris placements)</b>	<b>1 614 059</b>	<b>883 181</b>
<b>Trésorerie nette clôture (y compris placements)</b>	<b>2 023 626</b>	<b>1 614 059</b>



7, Boulevard Dirks Staoui  
20160 Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de la société  
**Société D'Exploitation des Ports (SODEP S.A)**  
175, Bd Mohamed Zerkouni - 20100  
Casablanca



101, Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc

### Rapport des commissaires aux comptes sur les états de synthèse consolidés du Groupe SODEP Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES PORTS (SODEP) et de ses filiales (Groupe SODEP), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 2.685.460 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 944 282 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe SODEP au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Autre point

Sans remettre en cause notre opinion, nous vous informons que dans le cadre de la convention de concession, les biens du domaine public mis dans la concession par le concédant ne sont pas inclus dans les comptes de la société SODEP S.A clos au 31 décembre 2022. L'intégration de ces biens aurait donné une meilleure traduction comptable des clauses de la concession sans toutefois impacter le résultat et la situation financière de la société à cette date.

2

#### Question clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé identifiée	Notre réponse
<p><b>Identification et évaluation du risque sur les provisions pour risques et charges</b></p> <p>Au 31 décembre 2022, les provisions pour grosses réparations de la société SODEP S.A sont enregistrées au bilan pour une valeur de 1.363.169 KMAD, soit 17% du montant total du passif.</p> <p>La société calcule la provision pour grosses réparations sur l'ensemble des biens de retour entrant dans le périmètre de la concession à travers l'estimation de la dépréciation individuelle de chaque bien en détaillant la dépréciation subie par chacune de ces composantes et en considérant pour chacune d'elles, son âge et sa durée de vie économique.</p> <p>Cette méthode est basée sur une étude externe portant sur l'inventaire physique de l'ensemble des biens de retour et l'évaluation financière de ces biens.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré que l'appréciation de la provision pour grosses réparations constituait un point clé de l'audit, en raison du poids de ces passifs dans le bilan.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner le programme des grosses réparations permettant :</li> <li>L'identification des infrastructures et superstructures faisant l'objet des grosses réparations ;</li> <li>La fixation des fréquences des réparations ;</li> <li>Le budget réservé aux opérations de grosse réparation.</li> </ul> <p>Contrôler les hypothèses de renouvellement et les indicateurs d'actualisation utilisés dans le calcul des provisions ;</p> <p>Revoir à postériori les provisions pour grosses réparations ;</p> <p>Procéder à une revue analytique des provisions et leurs variations ;</p> <p>Appréciation des mouvements de provisions par un rapprochement avec les pièces justificatives.</p>

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

3

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

4

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 20 avril 2023

#### Les Commissaires aux Comptes

**FIDAROC GRANT THORNTON**  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
7, Bd. Dirks Staoui, Casablanca  
Tél : 05 22 54 77 00 - Fax : 05 22 28 86 70  
**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**  
MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
Angle Bd Abdelmoumen et Rue Calvoin  
20160 Casablanca  
Tél : 05 22 42 34 23 (L.G)  
Fax : 05 22 42 34 00  
**Abdoul DIOP**  
Associé

5

### BILAN (ACTIF)

Exercice clos au 31/12/2022

ACTIF	BRUT	EXERCICE AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET 31/12/2022	EXERCICE PRÉCÉDENT NET 31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	<b>138.008.025,64</b>	<b>79.556.758,46</b>	<b>58.451.267,18</b>	<b>49.301.873,52</b>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	149.341.932,72	124.959.601,63	24.382.331,09	23.286.048,01
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles	149.341.932,72	124.959.601,63	24.382.331,09	23.286.048,01
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>4.395.147.406,61</b>	<b>3.302.955.460,90</b>	<b>1.092.191.945,71</b>	<b>1.067.398.790,08</b>
* Terrains	95.532.936,92	16.945.879,81	78.587.057,11	78.603.413,11
* Constructions	1.017.751.911,72	631.004.298,04	386.747.613,68	306.205.260,06
* Installations techniques, matériel et outillage	3.040.689.851,58	2.497.573.846,50	543.116.005,08	608.933.732,66
* Matériel de transport	18.027.069,63	17.851.559,33	175.510,30	15.032,85
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	164.952.056,44	136.084.309,68	28.867.746,76	21.008.544,06
* Autres immobilisations corporelles	4.554.984,55	3.495.567,54	1.059.417,01	1.245.293,82
* Immobilisations corporelles en cours	53.638.595,77		53.638.595,77	51.387.513,52
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)</b>	<b>1.358.979.675,92</b>	<b>9.632.229,46</b>	<b>1.349.347.446,46</b>	<b>1.341.848.333,25</b>
* Prêts immobilisés	65.788.768,91	2.517.329,46	63.271.439,45	60.516.722,24
* Autres créances financières	1.694.307,01	1.000.000,00	694.307,01	616.411,01
* Titres de participation	1.291.496.600,00	6.114.900,00	1.285.381.700,00	1.280.715.200,00
<b>ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (E)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
* Augmentation des dettes de financement				
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>6.041.477.040,89</b>	<b>3.517.104.050,45</b>	<b>2.524.372.990,44</b>	<b>2.481.835.044,86</b>
<b>STOCKS (F)</b>	<b>153.660.446,69</b>	<b>57.150.165,99</b>	<b>96.510.280,70</b>	<b>95.630.985,50</b>
* Matières et fournitures consommables	133.856.186,19	57.150.165,99	76.706.020,20	75.826.725,00
* Produits en cours	19.804.260,50		19.804.260,50	19.804.260,50
* Produits finis				
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>758.386.398,41</b>	<b>128.177.971,79</b>	<b>630.208.426,62</b>	<b>673.413.314,56</b>
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	367.859,64		367.859,64	397.544,64
* Clients et comptes rattachés	510.423.000,41	99.560.246,35	410.862.754,06	413.445.812,43
* Personnel	875.421,23		875.421,23	868.201,23
* État	35.935.270,50		35.935.270,50	48.705.009,93
* Comptes d'associés			0,00	0,00
* Autres débiteurs	78.902.029,66	28.617.725,44	50.284.304,22	19.243.714,34
* Comptes de régularisation actif	131.882.816,97		131.882.816,97	190.753.031,99
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	<b>905.173.686,53</b>		<b>905.173.686,53</b>	<b>846.708.540,12</b>
<b>ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (I)</b>	<b>1.053.453,95</b>		<b>1.053.453,95</b>	<b>34.327,24</b>
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>1.818.273.985,58</b>	<b>185.328.137,78</b>	<b>1.632.945.847,80</b>	<b>1.615.787.167,42</b>
<b>TRÉSORERIE - ACTIF</b>	<b>100.873.343,93</b>	<b>122.120,40</b>	<b>100.751.223,53</b>	<b>84.475.288,01</b>
* Chèques et valeurs à encaisser	2.641.806,85	122.120,40	2.519.686,45	2.235.215,91
* Banques, TG et CP	97.945.730,89		97.945.730,89	81.939.263,57
* Caisse, régies d'avances et accreditifs	285.806,19		285.806,19	300.808,53
<b>TOTAL III</b>	<b>100.873.343,93</b>	<b>122.120,40</b>	<b>100.751.223,53</b>	<b>84.475.288,01</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL I + II + III</b>	<b>7.960.624.370,40</b>	<b>3.702.554.308,63</b>	<b>4.258.070.061,77</b>	<b>4.182.097.500,29</b>

\* (HT) : Hors trésorerie

### BILAN (PASSIF)

Exercice clos au 31/12/2022

PASSIF	EXERCICE 31/12/2022	EXERCICE PRÉCÉDENT 31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1.639.492.365,93</b>	<b>1.543.912.045,16</b>
* Capital social ou personnel (1)	733.956.000,00	733.956.000,00
* Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
* Prime d'émission, de fusion, d'apport		
* Écart de réévaluation		
* Réserve légale	73.395.600,00	73.395.600,00
* Autres réserves (2)	206.331.958,64	206.331.958,64
* Report à nouveau	1.780.166,52	49.367.961,92
* Résultats nets en instance d'affectation (2)	0,00	
* Résultat net de l'exercice (2)	624.028.640,77	480.860.524,60
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>1.639.492.365,93</b>	<b>1.543.912.045,16</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)</b>	<b>164.599.038,26</b>	<b>175.865.717,95</b>
* Subvention d'investissement	4.382.000,00	5.634.000,00
* Provisions réglementées	160.217.038,26	170.231.717,95
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
* Emprunts obligataires		
* Autres dettes de financement		
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)</b>	<b>1.684.348.331,89</b>	<b>1.659.070.198,82</b>
* Provisions pour risques	134.292.361,11	174.454.000,10
* Provisions pour charges	1.550.055.970,78	1.484.616.198,72
<b>ÉCART DE CONVERSION PASSIF (E)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
* Diminution des dettes de financement		
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>3.488.439.736,08</b>	<b>3.378.847.961,93</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>768.067.988,79</b>	<b>803.156.116,92</b>
* Fournisseurs et comptes rattachés	214.491.472,79	230.040.088,92
* Clients créditeurs, avances et acomptes	24.371.588,82	18.865.015,22
* Personnel	49.105.115,97	61.826.052,08
* Organismes sociaux	20.020.244,28	23.468.203,71
* État	191.216.871,23	152.590.315,88
* Comptes d'associés	3.004,62	2.716,62
* Autres créanciers	146.166.987,65	134.018.339,16
* Comptes de régularisation passif	122.692.703,43	182.345.385,33
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>1.053.453,95</b>	<b>34.327,24</b>
Écart de conversion Passif (H)	508.882,95	59.094,20
<b>TOTAL II (F + G + H)</b>	<b>769.630.325,69</b>	<b>803.249.538,36</b>
<b>TRÉSORERIE - PASSIF</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
* Banques (soldes créditeurs)		
<b>TOTAL III</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL I + II + III</b>	<b>4.258.070.061,77</b>	<b>4.182.097.500,29</b>

(1) Capital personnel débiteur (2) Bénéficiaire (+) Déficitaires (-) (3) HT : Hors trésorerie

### COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES (HORS TAXES)

COMPTE DE PRODUITS & CHARGES	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE
	PROPRES À L'EXERCICE A	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS B	30/06/2022 C = A + B	PRÉCÉDENT 31/12/2021 D
<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	2.420.851.295,17	0,00	2.420.851.295,17	2.272.282.341,06
* Ventes de biens et services produits chiffres d'affaires	2.357.077.912,35		2.357.077.912,35	2.204.462.310,77
* Reprises d'exploitation : transferts de charges	63.773.382,82		63.773.382,82	67.820.030,29
<b>TOTAL I</b>	2.420.851.295,17	0,00	2.420.851.295,17	2.272.282.341,06
<b>II CHARGES D'EXPLOITATION</b>	1.526.677.840,00	0,00	1.526.677.840,00	1.543.973.840,09
* Achats consommés (2) de matières et fournitures	232.210.811,88		232.210.811,88	204.669.521,31
* Autres charges externes	304.548.910,63		304.548.910,63	322.541.985,54
* Impôts et taxes	18.874.886,70		18.874.886,70	19.146.235,45
* Charges de personnel	643.952.721,22		643.952.721,22	674.042.653,59
* Autres charges d'exploitation			0,00	
* Dotations d'exploitation	327.090.509,57		327.090.509,57	323.573.444,20
<b>TOTAL II</b>	1.526.677.840,00	0,00	1.526.677.840,00	1.543.973.840,09
<b>III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	894.173.455,17	0,00	894.173.455,17	728.308.500,97
<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>	51.419.031,93	0,00	51.419.031,93	27.844.717,92
* Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	36.362.741,56		36.362.741,56	-
* Gains de change	4.081.604,42		4.081.604,42	3.275.622,28
* Intérêts et autres produits financiers	10.803.406,82		10.803.406,82	23.968.334,90
* Reprises financières : transferts de charges	171.279,13		171.279,13	600.760,74
<b>TOTAL IV</b>	51.419.031,93	0,00	51.419.031,93	27.844.717,92
<b>V CHARGES FINANCIÈRES</b>	1.903.427,82	0,00	1.903.427,82	3.753.923,76
* Charges d'intérêts	375.479,77		375.479,77	2.093.131,08
* Pertes de change	300.094,78		300.094,78	1.229.713,03
* Autres charges financières	33.280,47		33.280,47	23.288,32
* Dotations financières	1.194.572,80		1.194.572,80	407.791,33
<b>TOTAL V</b>	1.903.427,82	0,00	1.903.427,82	3.753.923,76
<b>VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)</b>	49.515.604,11	0,00	49.515.604,11	24.090.794,16
<b>VII RÉSULTAT COURANT (III - VI)</b>	943.689.059,28	0,00	943.689.059,28	752.399.295,13
<b>VIII PRODUITS NON COURANTS</b>	105.705.100,64	0,00	105.705.100,64	118.691.815,88
* Produits des cessions d'immobilisations	2.267.028,68		2.267.028,68	3.196.786,84
* Reprises sur subvention d'investissement	1.252.000,00		1.252.000,00	1.252.000,00
* Autres produits non courants	69.132.393,95		69.132.393,95	75.785.598,90
* Reprises non courantes : transferts de charges	33.053.678,01		33.053.678,01	38.457.430,14
<b>TOTAL VIII</b>	105.705.100,64	0,00	105.705.100,64	118.691.815,88
<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>	145.377.257,15	0,00	145.377.257,15	163.485.337,41
* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	333.313,70		333.313,70	416.144,00
* Autres charges non courantes	125.501.305,13		125.501.305,13	131.342.337,06
* Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	19.542.638,32		19.542.638,32	31.726.856,35
<b>TOTAL IX</b>	145.377.257,15	0,00	145.377.257,15	163.485.337,41
<b>X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>	-39.672.156,51	0,00	-39.672.156,51	-44.793.521,53
<b>XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII + X)</b>	904.016.902,77	0,00	904.016.902,77	707.605.773,60
<b>XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS (*)</b>	279.988.262,00		279.988.262,00	226.745.249,00
<b>XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)</b>	624.028.640,77	0,00	624.028.640,77	480.860.524,60
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>	2.577.975.427,74	-	2.577.975.427,74	2.418.818.874,86
<b>XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)</b>	1.953.946.786,97	-	1.953.946.786,97	1.937.958.350,26
<b>XVI RÉSULTAT NET (Total des produits - Total des charges)</b>	624.028.640,77	-	624.028.640,77	480.860.524,60

EXPLOITATION

FINANCEMENT

NON COURANT

### ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

	TOTAUX DE L'EXERCICE 2022	TOTAUX DE L'EXERCICE 2021
<b>I + PRODUCTION DE L'EXERCICE : (1+2+3)</b>	<b>2.357.077.912,35</b>	<b>2.204.462.310,77</b>
1 Ventes de biens et services produits	2.357.077.912,35	2.204.462.310,77
2 Variation stocks de produits		
3 Immob produits par l'entreprise pour elle-même		
<b>II - CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (4+5)</b>	<b>536.759.722,51</b>	<b>527.211.506,85</b>
4 Achats consommés de matières et fournitures	232.210.811,88	204.669.521,31
5 Autres charges externes	304.548.910,63	322.541.985,54
<b>III = VALEUR AJOUTÉE (I - II)</b>	<b>1.820.318.189,84</b>	<b>1.677.250.803,92</b>
6 + Subventions d'exploitation		
7 - Impôts & taxes	18.874.886,70	19.146.235,45
8 - Charges de personnel	643.952.721,22	674.042.653,59
<b>IV = EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>1.157.490.581,92</b>	<b>984.061.914,88</b>
9 + Autres produits d'exploitation		
10 - Autres charges d'exploitation		
11 + Reprises d'exploitation : transferts de charges	63.773.382,82	67.820.030,29
12 - Dotations d'exploitation	327.090.509,57	323.573.444,20
<b>V = RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)</b>	<b>894.173.455,17</b>	<b>728.308.500,97</b>
<b>VI + - RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>49.515.604,11</b>	<b>24.090.794,16</b>
<b>VII = RÉSULTAT COURANT (+ OU -)</b>	<b>943.689.059,28</b>	<b>752.399.295,13</b>
<b>VIII + - RÉSULTAT NON COURANT</b>	<b>-39.672.156,51</b>	<b>-44.793.521,53</b>
13 - Impôts sur les résultats	279.988.262,00	226.745.249,00
<b>IX = RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)</b>	<b>624.028.640,77</b>	<b>480.860.524,60</b>
<b>II CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT</b>		
1 Résultat net de l'exercice	624.028.640,77	480.860.524,60
2 + Dotations d'exploitation (1)	318.288.605,81	314.398.486,55
3 + Dotations financières (1)	4.166,96	0,00
4 + Dotations non courantes (1)	19.542.638,32	31.726.856,35
5 - Reprises d'exploitation (2)	50.702.149,03	58.569.135,15
6 - Reprises financières (2)	0,00	26.228,77
7 - Reprises non courantes (2) (3)	34.305.678,01	39.709.430,14
8 Produits des cessions d'immobilisation	2.267.028,68	3.196.786,84
9 Valeurs nettes d'amortis des immobilisations cédées	333.313,70	416.144,00
<b>I CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F)</b>	<b>874.922.509,84</b>	<b>725.900.430,60</b>
10 Distribution de bénéfices	528.448.320,00	587.164.800,00
<b>II AUTOFINANCEMENT</b>	<b>346.474.189,84</b>	<b>138.735.630,60</b>

### TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

(Placement des fonds intégré au niveau de l'Actif circulant)

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

MASSES	L'EXERCICE 31/12/2022 (a)	L'EXERCICE 31/12/2021 (b)	VARIATIONS (a - b)	
			EMPLOIS (c)	RESSOURCES (d)
Financement Permanent	3.488.439.736,08	3.378.847.961,93		109.591.774,15
Moins actif immobilisé	2.524.372.990,44	2.481.835.044,86	42.537.945,58	
<b>= FONDS DE ROULEMENT (A) FONCTIONNEL (1-2)</b>	<b>964.066.745,64</b>	<b>897.012.917,07</b>		<b>67.053.828,57</b>
Actif Circulant	1.632.945.847,80	1.615.787.167,42	17.158.680,38	
Moins passif circulant	769.630.325,69	803.249.538,36	33.619.212,67	
<b>= BESOIN DE FINANCEMENT (B) GLOBAL (4-5)</b>	<b>863.315.522,11</b>	<b>812.537.629,06</b>	<b>50.777.893,05</b>	
<b>TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A - B</b>	<b>100.751.223,53</b>	<b>84.475.288,01</b>	<b>16.275.935,52</b>	
MASSES	L'EXERCICE 2022		EXERCICE PRECEDENT 2021	
	EMPLOIS (a)	RESSOURCES (b)	EMPLOIS (a)	RESSOURCES (b)
<b>I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
		<b>349.847.513,55</b>	<b>818.577.103,64</b>	
<b>* AUTOFINANCEMENT (A)</b>				
		<b>346.474.189,84</b>	<b>138.735.630,60</b>	
- Capacité d'autofinancement		874.922.509,84	725.900.430,60	
- Distribution de bénéfices		528.448.320,00	587.164.800,00	
<b>* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)</b>				
		<b>3.373.323,71</b>	<b>679.841.473,04</b>	
- Cessions d'immobilisation incorporelles				
- Cessions d'immobilisation corporelles		2.267.028,68	3.196.786,84	
- Récupérations sur créances immobilisées			676.544.686,20	
- Retrait d'Immobilisations corporelles		1.106.295,03	100.000,00	
<b>* AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)</b>				
- Augmentations de capital, apports				
- Subventions d'investissement				
<b>* AUTRES RESSOURCES</b>				
		-	-	
<b>* AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)</b>				
<b>TOTAL 1 : RESSOURCES STABLES</b>		<b>349.847.513,55</b>	<b>818.577.103,64</b>	
<b>II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
		<b>282.793.684,99</b>	<b>460.112.566,28</b>	
<b>* ACQUISITION ET AUGMENTATION D'IMMOBILISATIONS (E)</b>				
		<b>252.388.560,52</b>	<b>408.661.043,44</b>	
* Acquisitions d'immobilisations incorporelles		5.305.573,01	12.141.761,08	
* Acquisition d'immobilisations corporelles		239.579.707,34	216.368.325,64	
* Acquisitions d'immobilisations financières		4.670.666,96	12.212.800,00	
* Augmentation des créances immobilisées		2.832.613,21	167.938.156,72	
<b>* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F) (*)</b>				
			38.559.230,03	
<b>* REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)</b>				
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)		30.405.124,47	12.892.292,81	
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E + F + G + H)</b>		<b>282.793.684,99</b>	<b>460.112.566,28</b>	
<b>III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)</b>				
		<b>50.777.893,05</b>	<b>104.370.038,81</b>	
<b>IV VARIATION DE LA TRESORERIE</b>				
		<b>16.275.935,52</b>	<b>0,00</b>	<b>462.834.576,18</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>349.847.513,56</b>	<b>349.847.513,56</b>	<b>922.947.142,46</b>

(1) À l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants à la trésorerie  
(2) À l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie  
(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement  
NOTA : Le calcul de la CAF peut également être effectué à partir de l'EBE



7, Boulevard Othman Elouadi  
20100 Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de la société  
**Société D'Exploitation des Ports (SOPEP S.A)**  
175, Bd Mohamed Zerkouni - 20100  
Casablanca

## Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022

### Audit des états de synthèse

#### Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société D'Exploitation des Ports (SOPEP S.A), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1.804.091.404,19 MAD dont un bénéfice net de 624.028.840,77 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société d'exploitation des ports (SOPEP) S.A au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Autre point

Sans remettre en cause notre opinion, nous vous informons que dans le cadre de la convention de concession, les biens du domaine public mis dans la concession par le concédant ne sont pas inclus dans les comptes de la société SOPEP S.A clos au 31 décembre 2022. L'intégration de ces biens aurait donné une meilleure traduction comptable des clauses de la concession sans toutefois impacter le résultat et la situation financière de la société à cette date.

#### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p><b>Identification et évaluation du risque sur l'évaluation des titres de participation</b></p> <p>Au 31 décembre 2022, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur brute comptable de 1.291.497 KMAD et une valeur nette de 1.285.382 KMAD, soit 30% du montant total de l'actif. Ils sont comptabilisés au coût historique d'acquisition.</p> <p>La Société procède, à chaque clôture annuelle, à l'évaluation de la valeur actuelle de ses titres de participation. Cette valeur actuelle est estimée soit en fonction de l'actif net comptable, soit en fonction de la rentabilité et des perspectives d'avenir du titre.</p> <p>En cas de baisse durable de la valeur actuelle et si celle-ci est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.</p> <p>L'estimation de la valeur actuelle des titres requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit, en raison du poids de ces actifs dans le bilan, de l'importance de la part des jugements de la Direction et des incertitudes dans la détermination des hypothèses de flux de trésorerie, notamment la</p>	<p>Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :</p> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques : Vérifier que les quotes-parts d'actif net retenues concordent avec les comptes des entités et que les réévaluations opérées, le cas échéant, sont fondées sur une documentation probante.</p> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Obtenir les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la direction générale ;</li> <li>Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique en fonction des données réelles historiquement constatées, de notre connaissance des entités, du marché sur lesquelles elles sont positionnées, et</li> </ul>



101, Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc

probabilité de réalisation des prévisions retenues par la Direction.	d'éléments macro-économiques pouvant impacter ces prévisions.
	<p>Nous avons en outre vérifié l'exactitude arithmétique, sur la base de sondages, des calculs des valeurs actuelles retenues par la société.</p> <p>Au-delà de l'appréciation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté également, le cas échéant, à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées à des participations et des prêts au regard des analyses effectuées sur les titres de participation ;</li> <li>Examiner la nécessité de comptabiliser une provision pour risques dans les cas où la société est engagée à supporter les pertes d'une filiale présentant des capitaux propres négatifs.</li> </ul>

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p><b>Identification et évaluation du risque sur les provisions pour risques et charges</b></p> <p>Au 31 décembre 2022, les provisions pour grosses réparations sont enregistrées au bilan pour une valeur de 1.363.169 KMAD, soit 32% du montant total du passif.</p> <p>La société calcule la provision pour grosses réparations sur l'ensemble des biens de retour entrant dans le périmètre de la concession à travers l'estimation de la dépréciation individuelle de chaque bien en détaillant la dépréciation subie par chacune de ces composantes et en considérant pour chacune d'elles, son âge et sa durée de vie économique.</p> <p>Cette méthode est basée sur une étude externe portant sur l'inventaire physique de l'ensemble des biens de retour et l'évaluation financière de ces biens.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré que l'appréciation de la provision pour grosses réparations constituait un point clé de l'audit, en raison du poids de ces passifs dans le bilan.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté notamment à :</p> <p>Examiner le programme des grosses réparations permettant :</p> <p>L'identification des infrastructures et superstructures faisant l'objet des grosses réparations ;</p> <p>La fixation des fréquences des réparations ;</p> <p>Le budget réservé aux opérations de grosse réparation ;</p> <p>Contrôler les hypothèses de renouvellement et les indicateurs d'actualisation utilisés dans le calcul des provisions ;</p> <p>Revoir à posteriori les provisions pour grosses réparations ;</p> <p>Procéder à une revue analytique des provisions et leurs variations ;</p> <p>Appréciation des mouvements de provisions par un rapprochement avec les pièces justificatives.</p>

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 20 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

**FIDAROC GRANT THORNTON**  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre du Réseau Grant Thornton  
Casablanca  
7 Bd. Othman Elouadi - Casablanca  
Tél : 05 22 54 40 00 - Fax : 05 22 29 06 70  
Faïçal MEKOUAR  
Associé

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**  
MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
Anglo Belge International et Rue Calançon  
Rue de Casablanca  
Tél : 05 22 22 34 23 (L-G)  
Fax : 05 22 22 42 34 (G)  
Abdou DIOP  
Associé